

Arabie Saoudite : puissance pétrolière et puissance internationale

Agnès Chevallier

**Arabie Saoudite : puissance pétrolière
et puissance internationale**

Pages

I - Le rôle de l'Arabie Saoudite dans la fixation du prix du pétrole	141
II - Les objectifs de la politique pétrolière saoudienne	146
III - Les contraintes techniques de la production	149
IV - Développement industriel et dépendance à l'égard du pétrole	151
V - Les conséquences sur la politique pétrolière	160

L'importance de l'activité diplomatique développée par et envers l'Arabie Saoudite témoigne de la place que la puissance pétrolière et financière de ce pays lui ont conféré en quelques années sur la scène internationale. Si son poids dans l'approvisionnement énergétique mondial s'est trouvé entamé par le développement de sources concurrentes, elle continue de tenir la place de leader de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de jouer un rôle crucial dans la régulation du marché pétrolier.

L'OPEP rassemble des pays dont les situations politiques, démographiques, économiques et pétrolières sont extrêmement différentes. Les intérêts de l'Arabie Saoudite — qu'elle est à même de faire prévaloir — se heurtent souvent à ceux d'une partie des autres pays membres : les discussions et les désaccords au sein de l'Organisation ont déjà plusieurs fois fait prédire son effondrement. Et c'est plus que jamais le cas aujourd'hui où les pressions à la baisse des prix sont particulièrement fortes et que nombre de pays exportateurs se trouvent confrontés à des difficultés financières.

Pourtant, jusque-là, les divergences se sont surtout manifestées dans les périodes de tension du marché, tandis que dans les périodes de détente, la cohésion et le soutien des prix avaient pu être assurés, l'Arabie Saoudite ayant joué à cet égard un rôle essentiel. A-t-elle aujourd'hui la volonté et le pouvoir de résister aux pressions, d'ampleur exceptionnelle, exercées par le marché ? L'analyse de la stratégie pétrolière saoudienne qui est proposée dans les pages qui suivent devrait permettre de répondre à cette question.

I. Le rôle de l'Arabie Saoudite dans la fixation du prix du pétrole

Au cours des années 70, la prise de contrôle par les pays exportateurs de leur production pétrolière a conduit à une rupture de l'inté-

gration verticale de la filière jusque-là assurée par les compagnies internationales : l'offre et la demande, le marché, sont alors devenus des réalités dans le domaine pétrolier. C'est d'abord, à la suite des fortes augmentations du prix du pétrole de 1973-1974, le pouvoir acquis par l'Organisation des pays exportateurs qui a frappé les esprits : très souvent, bien qu'à tort, l'OPEP s'est trouvée qualifiée de cartel. Plus tard, dans les moments où l'OPEP semblait perdre de son pouvoir, se sont multipliées les analyses privilégiant le rôle du marché dans la fixation du prix du pétrole. Ces analyses, souvent entachées d'a priori sur le bien-fondé des interventions de l'OPEP, ont parfois fait naître une confusion sur les rôles respectifs de l'OPEP, du marché pétrolier dans son ensemble et du marché libre, qu'il nous paraît utile de tenter de dissiper par une présentation schématique des interactions.

1. L'OPEP fixe le prix officiel du brut de référence en même temps qu'elle se trouve offrir sur le marché un certain niveau de production.

2. Si pour ce prix officiel, la demande tend à être supérieure à l'offre dans des proportions qui dépassent les ajustements pouvant s'opérer par le jeu des différentiels entre bruts de différentes qualités, le désajustement se révèle sur le marché libre où les prix spot viennent à dépasser les prix officiels. Si l'OPEP ne comble pas ce désajustement — qu'elle n'en ait pas la volonté ou la possibilité — les prix officiels tendent à rattraper les prix spot. Ce fut le cas en 1973-1974 et en 1979-1980.

3. En sens inverse, si pour un niveau donné du prix officiel, la demande tend à être inférieure à l'offre, les prix spot vont s'établir en dessous des prix officiels. Si le rééquilibrage ne s'effectue pas par une augmentation des stocks des compagnies pétrolières, l'OPEP peut soit laisser diminuer les prix officiels, soit opérer elle-même l'ajustement des volumes. C'est cette dernière option que l'OPEP a choisi de suivre : maintenir les prix nominaux en réduisant la production, jusqu'à ce que la demande reprenne. Jusqu'ici les baisses de production, relativement faibles et temporaires, n'avaient pas eu à être organisées par les pays de l'OPEP mais étaient seulement supportées par quelques-uns d'entre eux. Depuis deux ans, l'ampleur de la baisse est telle que l'OPEP a dû mettre en place un plan de réduction et de répartition de la production allouant un quota à chaque pays-membre.

C'est dans ce contexte général que vient s'inscrire la politique pétrolière de l'Arabie Saoudite : par le volume de ses exportations et la flexibilité de son rythme d'extraction, elle joue un rôle essentiel au sein de l'OPEP. Cependant, son influence sur les prix s'exerçant par la modulation à la hausse ou à la baisse de sa production, elle dépend de l'état du marché et rencontre des limites : à la hausse, si le désé-

équilibre entre l'offre et la demande est supérieur au supplément de production qu'elle peut offrir sur le marché, à la baisse, si la réduction des quantités offertes nécessaire au soutien du prix dépasse le niveau qu'elle peut consentir.

Un bref rappel des positions prises par l'Arabie Saoudite depuis 1973 fournira des illustrations de ces deux types de situations.

En 1975, face à la réduction de la demande, la cohésion de l'OPEP a été maintenue du fait qu'un petit nombre de pays, et particulièrement l'Arabie Saoudite, en ont supporté le plus gros poids : 40 % de la réduction de la production de l'OPEP a été assurée par l'Arabie Saoudite (alors que sa part dans la production n'était en 1974 que de 28 %), sa production baissant de 17 % par rapport à l'année précédente. A nouveau, au cours du premier semestre 1978, la baisse de la demande a largement été supportée par l'Arabie Saoudite au prix, cette année-là, d'un déficit de ses opérations courantes.

En 1978 comme en 1975, l'Arabie Saoudite a donc subi la détente du marché et modulé sa production pour soutenir le prix. Mais à de nombreuses occasions depuis 1973 c'est elle qui a provoqué la détente ou du moins a menacé de le faire afin d'enrayer les tentatives menées par la majorité de ses partenaires de l'OPEP pour faire monter les prix.

Dès la conférence de Téhéran en décembre 1973 s'est manifesté le désaccord entre l'Arabie Saoudite et l'Iran sur la question des prix. A l'époque l'Arabie Saoudite s'est rangée à la majorité des pays de l'OPEP. Mais à la suite de la conférence de Quito en juillet 1974 — où l'Arabie Saoudite ne s'était pas associée aux mesures conduisant à une augmentation du prélèvement moyen — elle menace de mettre aux enchères sur le marché des quantités importantes de pétrole pour obtenir une baisse des prix. Face à l'opposition très ferme des autres pays de l'OPEP qui menacent en retour de baisser leur production, l'Arabie Saoudite renonce mais obtient un gel des prix. Par ailleurs, la ratification et la généralisation, au cours de la conférence de Vienne de décembre 1974, des mesures prises à l'initiative de l'Arabie Saoudite en novembre à Abou Dhabi, eurent pour conséquence l'abandon du plan d'indexation auquel était favorable la majorité de l'OPEP.

A nouveau, en septembre 1975, face aux propositions d'augmentation de prix faites par l'Iran, l'Arabie menace de geler ses prix et de laisser augmenter sa production au gré des réactions du marché. Un compromis proposé par le Koweït est alors trouvé. Mais en décembre 1976 à Doha, l'Arabie Saoudite refuse tout compromis et on aboutit à deux prix de référence l'un pour l'Arabie Saoudite et les Emirats

TABLEAU 1 - Production de pétrole brut

	1960	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982 (*)
Millions de barils/jour	1,3	2,2	3,8	4,8	6,0	7,6	8,5	7,1	8,6	9,2	8,3	9,5	10,0	9,8	7,2
Variation annuelle (**)				25,5	26,1	26,3	11,6	- 16,6	21,5	6,9	- 9,8	14,7	4,5	- 1,3	- 28,9
Part dans le total OPEP	15,1	15,4	16,2	18,8	22,2	24,5	27,6	25,9	27,9	29,2	27,8	30,9	36,7	43,6	39,4
Part dans le total mondial	6,3	7,3	8,3	9,9	11,8	13,6	14,5	12,7	14,3	14,8	13,2	14,7	15,9	16,8	n.d.

(*) 6 premiers mois.

(**) En pourcentage par rapport à l'année précédente, calculé à partir des productions annuelles.

Sources : OPEP Annual Statistical Bulletin, Petroleum Economist.

Arabes Unis, et l'autre, 61 cents plus haut pour les autres pays de l'OPEP, ceci assorti de la décision par l'Arabie Saoudite de faire passer sa production à 10 millions de barils/jour au cours du premier trimestre 1977 et plus au-delà. A la suite de contraintes techniques, ces plans n'ont pu être tenus et la réunification du prix est intervenue en juillet.

Fin 1978, la production saoudienne est aux limites des capacités et l'Arabie Saoudite ne peut s'opposer lors de la conférence d'Abou Dhabi en décembre à un calendrier de hausses pour 1979. Après la chute des exportations iraniennes et la hausse des prix spot, ce calendrier de hausses ne tient pas et les différentiels de prix entre pays se creusent. L'unicité du prix de référence disparaît lorsqu'à Alger, en juin 1980, est adopté à côté du brut de référence traditionnel (l'Arabian light 34° API produit par l'Arabie Saoudite), un brut de référence conventionnel. A Bali en décembre 1980, les prix de ces deux markers sont portés à 32 et 36 \$ le baril.

Pendant toute cette période, la production saoudienne qui compensait les chutes de production iranienne puis irakienne, n'a pu peser dans le sens d'une baisse du prix, jusqu'à ce que la réduction de la demande mondiale de pétrole et le recours aux producteurs non membres de l'OPEP détendent le marché. Le maintien de la production saoudienne au niveau de 10 millions de barils par jour redevient alors un puissant instrument de pression. Face au refus des autres pays de l'OPEP de s'aligner sur un prix plus bas (échecs de la conférence de Genève en mai, et de la conférence de Vienne en août), leurs enlèvements chutent et ces pays (notamment les pays africains) se voient contraints de baisser leurs prix effectifs de vente si ce n'est leurs prix officiels.

Continuant d'exercer sa pression, l'Arabie Saoudite finit par obtenir en octobre 1981 à Genève la réunification des prix à 34 \$. Cependant la détente du marché se poursuit et la baisse des prix officiels iraniens, puis la diminution du prix du pétrole britannique exercent de fortes pressions à la baisse du prix officiel de référence, le prix spot de l'Arabian light étant tombé au premier trimestre 1982 à 28,50 \$ le baril soit 5,50 \$ en dessous du prix officiel.

Face à cette situation, les pays de l'OPEP décident de baisser leur production à 17,5 millions de barils par jour. L'Arabie Saoudite qui s'est toujours opposée à ce que le niveau de sa production soit discuté par l'Organisation n'adhère pas officiellement aux quotas établis pour les différents producteurs qui supposent un niveau de production saoudien de 7,5 millions de barils par jour. Mais le point important est que l'Arabie Saoudite se soit déclarée prête à soutenir le prix nominal de 34 \$ et pour ce faire à réduire si nécessaire sa production en dessous

de 7 millions de barils par jour. Il est en effet évident qu'en l'absence d'une forte détermination saoudienne, les pays exportateurs n'auraient aucune chance de sauvegarder le niveau des prix.

Au total sur toute la période, la production saoudienne apparaît ainsi comme le moyen utilisé pour soutenir une politique de prix. C'est sur la nature de cette politique que l'on voudrait maintenant s'interroger.

II. Les objectifs de la politique pétrolière saoudienne

Il est sans doute difficile de se prononcer d'une façon catégorique sur la nature de la politique pétrolière de l'Arabie Saoudite. Intérêts économiques et politiques se mêlent, objectifs à court et à long termes interfèrent. Les arguments officiellement avancés pour justifier les interventions saoudiennes sont souvent plus diplomatiques qu'explicatifs. Cependant, dire que l'Arabie Saoudite cherche en priorité à garantir sa place de leader sur le marché pétrolier et à agir, dans son propre intérêt, dans le sens de la modération des mouvements de prix, nous semblent deux propositions éclairantes.

A l'évidence, cette position de leadership sert l'objectif de modération, mais l'enjeu qu'elle recouvre déborde largement le domaine pétrolier. Elle permet au gouvernement saoudien d'affirmer sa place aussi bien sur la scène internationale qu'à l'intérieur du Royaume.

En ce qui concerne la « modération », nous partirons d'une constatation initiale. L'Arabie Saoudite se trouvait, au début des années 70, prise entre deux types de contraintes, l'une à court terme : sa faible capacité d'absorption — au sens où il existait des limites puissantes à l'utilisation des revenus pétroliers au développement économique du pays — l'autre à long terme : l'importance de ses réserves pétrolières contraignait l'Arabie Saoudite à adopter en matière de prix un horizon long. L'optimum économique pour l'Arabie Saoudite aurait été de s'assurer une rente pétrolière absorbable sur une période de temps longue, autrement dit de produire peu tout en vendant à un prix suffisamment modéré pour ne pas hâter les processus de substitution (d'autres formes d'énergie ou d'autres sources de pétrole) qui entraîneraient à terme la dévalorisation de ses ressources. La place de l'Arabie Saoudite dans l'approvisionnement pétrolier mondial rendait contradictoires ces deux objectifs. Depuis 1974, l'histoire des interventions saoudiennes telle qu'elle a été résumée plus haut a montré qu'entre produire « peu » ou vendre à un prix « modéré », l'Arabie Saoudite avait, de façon évidente, opté pour le deuxième terme.

Comment peut-on interpréter ce choix ?

Ne voir dans cette modération qu'une concession aux intérêts occidentaux semble exagéré.

Certes elle a souvent été présentée comme telle par les saoudiens eux-mêmes : en tant que membre responsable de la communauté internationale l'Arabie Saoudite adopte une attitude modérée favorisant la croissance économique mondiale ; en échange elle attend des occidentaux et notamment des américains une attitude plus favorable aux pays arabes dans le conflit avec Israël. Et les adversaires des positions saoudiennes ne manquent pas de remarquer que l'Arabie Saoudite n'a rien obtenu en échange de sa modération et préconisent l'utilisation de l'arme politique qu'est le pétrole. Mais de telles prises de position laissent de côté le fait qu'au-delà des discours officiels, la modération saoudienne sert ses propres intérêts qui ne se limitent pas à un règlement du conflit israélo-arabe. Certes, au départ, le choix effectué par l'Arabie Saoudite en faveur d'une garantie des approvisionnements occidentaux, s'il pouvait correspondre à un souci de gestion à long terme de ses ressources pétrolières, était surtout fortement contraint par l'alliance politique et militaire du pays avec le camp occidental et les Etats-Unis en particulier. Mais, à mesure que l'Arabie Saoudite accumule des surplus financiers, à mesure qu'elle s'intègre à l'économie internationale, sa modération apparaît de moins en moins comme une concession aux intérêts occidentaux et de plus en plus comme un moyen de préserver ses propres intérêts pétroliers et financiers. Et on peut se demander si, au-delà des différences de situation politique qui existent par rapport à 1973, le fait que les pays arabes n'aient pas, au cours de l'année 1982, menacé d'utiliser l'arme pétrolière ne traduit pas aussi un changement profond du contexte économique international dans lequel ces pays sont maintenant insérés.

La position de leader du marché pétrolier tenue par l'Arabie Saoudite, si elle lui permet de faire prévaloir ses objectifs de modération, couvre des enjeux qui dépassent, on l'a dit, le seul domaine pétrolier. En effet sur le plan international la place de l'Arabie Saoudite dépend uniquement, compte tenu de sa faiblesse économique et militaire, de son rôle sur le marché pétrolier et de la puissance financière qui en résulte. La voix de l'Arabie Saoudite se fait d'autant plus entendre, aussi bien des pays industrialisés que des pays en voie de développement et des pays arabes, que s'affirme son pouvoir de contrôle du marché pétrolier. En s'assurant le leadership de l'OPEP, l'Arabie Saoudite influe sur les prix de volumes de pétrole équivalents à plus du double de sa propre production. Dès lors sa stratégie est double : maintenir la puissance de l'Organisation et en conserver la maîtrise. Et l'on observe

que depuis 1974, tout en tenant compte des indications du marché sur les tendances à moyen terme, l'Arabie Saoudite a cherché à préserver le rôle de l'OPEP en réduisant les effets à court terme des modifications du marché sur les prix, à la hausse comme à la baisse.

A cet égard, l'évolution de la position saoudienne sur l'indexation est significative : après avoir été à l'origine de l'abandon des plans d'indexation souhaités par de nombreux pays membres dès 1974, l'Arabie Saoudite fut en 1978 à l'origine du plan à long terme dont les recommandations en matière d'indexation furent adoptées par 9 pays membres en mai 1980 à Taïf. La thèse soutenue alors par Yamani (elle sera rapidement contredite par les faits) était alors la suivante : au cours des années 80, le marché pétrolier deviendra très tendu. C'est le marché et non l'OPEP qui fixera les prix. Si l'OPEP veut conserver une raison d'être, il est indispensable qu'elle mette sur pieds une stratégie à long terme. Pour l'Arabie Saoudite il importe davantage d'assurer son contrôle de l'évolution des prix que de tirer parti des évolutions du marché qui peuvent temporairement faire augmenter les revenus pétroliers. Ainsi, après les hausses de prix de 1979-1980 qui lui ont été imposées, si l'Arabie Saoudite a créé la détente sur le marché pour obtenir la réunification des prix à 34\$, c'est sans doute plus pour réaffirmer sa prédominance que pour aboutir à un prix supposé d'équilibre.

Actuellement les tentatives de l'Arabie Saoudite pour maintenir le rôle de l'OPEP et sa propre position de leader se situent dans un contexte particulièrement difficile : fortes pressions sur les prix à un niveau de production déjà très diminué, exacerbation des rivalités traditionnelles entre l'Iran et l'Arabie Saoudite et entre les « radicaux » et les « modérés » de l'Organisation. Pourtant, c'est bien dans une telle période de détente que se teste la puissance de l'Organisation, et on peut penser que notamment pour cette raison l'Arabie Saoudite poursuivra la stratégie de soutien du prix nominal qu'elle a engagée.

Cependant il faut revenir sur un point mentionné plus haut : les limites internes, à la marge de manœuvre saoudienne sur le marché pétrolier. Ces limites proviennent des quantités-plafond qu'elle peut exporter et des quantités-plancher qu'elle veut exporter. La limite-plafond, même si elle est variable dans le temps, a déjà été éprouvée : elle correspond essentiellement à des contraintes techniques. On se contentera de donner quelques informations sur ce point sans toutefois oublier de mentionner que la question des capacités de production saoudiennes retrouverait toute son actualité dans le cas, que certains n'excluent pas, d'un retournement du marché ou d'une défaillance d'un des pays exportateurs. Cependant, la question qui retient le plus l'attention actuellement est celle du plancher de production acceptable par les saoudiens. C'est

une question qui fait référence au développement industriel du pays et à la dépendance de l'économie saoudienne à l'égard de ses recettes pétrolières. On ne l'abordera finalement qu'après avoir présenté quelques éléments sur ces deux points.

III. Les contraintes techniques à la production

Les dernières estimations fournies par la revue « Oil and Gas Journal » situent à 164,6 milliards de barils les réserves prouvées saoudiennes. Le gouvernement saoudien indiquait récemment par la voix de son ministre du Pétrole qu'une estimation conservatrice donnerait un chiffre de 175 milliards de barils tandis que d'autres méthodes d'estimation, telles que celles employées par certains producteurs comme le Mexique, conduiraient à des chiffres considérablement plus élevés. Il est généralement admis que des quantités de pétrole très importantes restent à découvrir en Arabie Saoudite notamment dans la région qui s'étend de Riyad à la frontière irakienne. Cependant l'exploration a été très limitée au cours des dernières années, surtout si on la compare à son développement dans d'autres régions du monde. En 1979 le Moyen-Orient ne comptait pas plus de 3 % des appareils de forage en activité dans le monde hors pays socialistes, et moins de 1 % du nombre des sondages d'exploration (1). A la fin de l'année dernière le gouvernement saoudien annonçait que des compagnies pétrolières n'opérant pas jusque-là sur le territoire saoudien seraient autorisées à engager des travaux d'exploration dans les zones restées inexplorées. Une telle innovation — aux enjeux considérables puisqu'elle représenterait une brèche dans le domaine réservé des compagnies de l'Aramco — pourrait relancer l'activité de recherche pétrolière dans la région. Toutefois celle-ci reste essentiellement liée à l'appréciation par les compagnies du risque attaché à l'insécurité politique du Moyen-Orient, ainsi qu'à l'évolution de la demande pétrolière mondiale. C'est la réduction des perspectives de demande qui a en effet entraîné au cours des années 70 une réduction des objectifs de capacité de production saoudiens.

Au début des années 70, l'Aramco projetait en effet de construire des capacités permettant un niveau de production de 20 millions de barils par jour pour le début des années 80 (2). Plus tard, face au ralentissement

(1) J.-M. Martin : « Les investissements des compagnies pétrolières et l'évolution des approvisionnements ». *Revue d'économie industrielle*, n° 15, premier trimestre 1981.

(2) Voir le rapport préparé pour le Congrès Américain : « The future of saudi arabian oil production », US government printing office, Washington, 1979.

de la progression de la demande, l'objectif de production est passé à 16 millions de barils par jour à atteindre en 1983.

En octobre 1977, à la demande du gouvernement saoudien, l'objectif a été rabaissé à 14 millions de barils par jour pour les capacités installées (« facility capacity ») et à 12 millions de barils par jour pour le maximum de production (« maximum sustainable capacity »), les contraintes financières imposées alors reportant ces objectifs au-delà de 1986.

Plusieurs facteurs sont intervenus pour réduire encore ces objectifs de production. Pour un niveau donné des réserves et des capacités installées, il existe un délai pendant lequel la production peut être maintenue à un certain plateau avant de décroître. La longueur de ce plateau a été réduite par rapport aux estimations antérieures. Par ailleurs il est apparu que l'écart entre les capacités installées et le maximum de production augmentait, autrement dit que pour maintenir un certain taux de production, le coût des investissements était croissant ; coûts croissants pour le maintien de la pression, pour le filtrage et l'injection d'eau de mer et pour l'installation d'équipements de désalination.

En moyenne, les capacités installées qui atteignaient 11 millions de barils par jour en 1977, avaient été mises en place et entretenues par l'Aramco à un coût d'investissement de 455 \$ par baril/jour. Une augmentation de la capacité jusqu'à 16 millions de barils par jour aurait requis des investissements au coût de 2 280 \$ par baril/jour. A titre de comparaison, en Mer du Nord, le coût de l'investissement est estimé de l'ordre de 7 000 à 10 000 \$ par baril/jour de capacité.

Actuellement, la capacité maximum de production est généralement estimée aux alentours de 12 millions de barils par jour. C'est certainement un ordre de grandeur à prendre en considération. Il faut cependant garder à l'esprit que ces informations comportent un certain flou : si les estimations des capacités dépendent du niveau de production atteint au moment où elles sont faites, çà n'est pas seulement pour des raisons objectives. Ainsi, lorsque l'Arabie Saoudite produisait plus de 10 millions de barils par jour, certains experts pensaient qu'il n'existait aucun obstacle d'ordre technique ou financier au passage de la production à 15 millions de barils par jour dans des délais de quelques semaines. Par contre, ils faisaient remarquer qu'en dessous d'un certain niveau de production, apparaissaient des risques de détérioration des gisements pouvant compromettre le retour au potentiel de production antérieur : ce seuil minimum était alors estimé à 7 millions de barils par jour. Est-ce que ces estima-

tions restent valables quand la production atteint effectivement ce niveau considéré comme minimum ?

IV. Développement industriel et dépendance à l'égard du pétrole

Le développement industriel en Arabie Saoudite depuis le début des années 70 apparaît davantage comme la conséquence de la politique pétrolière suivie par le pays que comme une option prioritaire. A long terme, il a pour objet de transformer l'économie rentière en économie productive, de supprimer la dépendance exclusive du pays à l'égard de ses recettes pétrolières. Pourtant le développement industriel passe par une phase de dépendance accrue vis-à-vis du pétrole et on peut se demander si la taille et l'avancement des projets ne vont pas entraîner un renversement dans le sens de la liaison des politiques pétrolière et industrielle : à l'avenir la politique pétrolière de l'Arabie Saoudite risque-t-elle de devenir dépendante de ses projets industriels ?

La philosophie de l'industrialisation saoudienne, telle qu'elle s'exprime officiellement (3) montre bien dans quel ordre de priorité se sont effectués les choix au début des années 70 :

1. répondre à la demande mondiale de pétrole,
2. face à la dépréciation des actifs financiers à l'étranger, convertir les surplus en investissements à l'intérieur du royaume,
3. investir dans de grands projets industriels.

Il faut cependant souligner que le choix fait en faveur de l'investissement interne ne correspond pas seulement à un souci de gestion financière. Il permet aussi d'assurer, autrement que par des transferts, une certaine distribution des revenus pétroliers au sein de la population saoudienne, l'importance et la structure de la population excluant qu'elle puisse participer directement aux bénéfices d'une économie rentière comme c'est en partie le cas dans un pays comme le Koweït. Par ailleurs, sur le plan politique, l'investissement interne permet d'intéresser plus de saoudiens à la stabilité économique et politique du pays (4). C'est un moyen de création d'une réalité nationale perceptible à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

(3) Farouk M. Akhdar, secrétaire général de la Commission Royale pour Jubail et Yanbu : « The philosophy of saudi arabian industrialization policy », Middle East Economic Survey, 24 novembre 1980.

(4) Cf. : Financial Times, 17 décembre 1981.

TABLEAU 2 - Formation de capital/revenu pétrolier (en %)

1974/1975	1975/1976	1976/1977	1977/1978	1978/1979	1979/1980
18,8	35,9	42,2	58,7	66,6	50,2

Source : SAMA Annual Report 1981.

Comme dans la plupart des pays du Moyen-Orient producteurs de pétrole, l'investissement a été orienté vers la création d'industries permettant la valorisation du pétrole brut et du gaz associé jusque-là gaspillé. Dans le cas de l'Arabie Saoudite cette orientation répond aussi à un certain nombre de contraintes que l'on peut énumérer :

— la mauvaise connaissance des secteurs qui font l'essentiel de l'activité saoudienne (l'agriculture et le commerce) ainsi que la gestion par les administrations centralisées de ressources budgétaires considérables ont contribué à favoriser les grands projets industriels ;

— les industries du raffinage et de la pétrochimie font une utilisation intensive des deux atouts industriels de l'Arabie Saoudite : le capital et l'énergie tandis que leurs besoins en main-d'œuvre sont limités, le manque de main-d'œuvre qualifiée pour les tâches industrielles étant l'obstacle majeur à l'industrialisation du pays ;

— la concentration des projets dans les centres industriels de Jubail et Yanbu, créés de toutes pièces, répond à la nécessité de grouper les travaux d'infrastructure de transports, d'approvisionnement en eau et en énergie, ainsi que les structures d'accueil de la main-d'œuvre immigrée.

Après le constat d'échec de la formule « clés en mains », l'Arabie Saoudite décida de ne lancer de nouveaux grands projets industriels que sur la base de joint-ventures avec les grandes compagnies internationales. En associant ces compagnies au capital et à la gestion des projets, les saoudiens « souscrivent une police d'assurance » (5), les compagnies se trouvant intéressées au bon fonctionnement des grands complexes et à la diffusion internationale des produits. En revanche, l'Arabie Saoudite se trouve dépendre de la stratégie des firmes multinationales et contrainte, si elle veut voir les projets se réaliser, d'offrir des conditions d'accès au capital et à l'énergie toujours plus avantageuses.

Les conditions financières sont en effet particulièrement intéressantes pour le partenaire étranger. Il détient la moitié des parts, l'autre

(5) L. Turner et J.-M. Bedore : « Middle East Industrialization », The Royal Institute of International Affairs, Saxon House, 1979.

moitié étant détenue par la Sabic (6), tandis que sa participation au financement du projet est minime.

Structure du financement-type en % :

— Mise de fond partenaire	15
— Mise de fond SABIC	15
— Prêts du gouvernement saoudien (à 3/5 %)	60
— Prêts commerciaux	10

TABLEAU 3 - Capacités de raffinage en milliers de barils/jour

Capacités existantes

	Site	Capacités	Extension en cours
Aramco	Ras Tanura	450	+ 160
Petromin	Riyad	120	
Petromin	Jeddah	105	
		675	
Lubrifiants : Petromin / Mobil	Jeddah	4	

Projets Petromin

Partenaire	Site	Entrée en service	Capacités	Extensions prévues après 1985	Destination	
Mobil	Yanbu	1983	170	+ 250	marché intérieur	
	Yanbu	1985	250			
	Shell	Jubail	1985		250	} exportations
	Petrola	Rabigh	1983			
			995	+ 1 000		
Lubrifiants : Texaco / Chevron	Jubail	1983	12	} exportations		
Ashland	Yanbu	1983	5			

Source : *Petroleum Intelligence Weekly 2/03/1981 et SAMA Annual Report 1981.*

(6) Saudi Arabian Basic Industry Corporation.

TABLEAU 4 - Production de produits raffinés

Années	Production en milliers de barils/jour	Production de produits raffinés / Production de pétrole brut en %	Consommation interne / Production de produits raffinés en %
1970	617,3	16,2	6,8
1971	600,5	12,5	7,8
1972	609,8	10,0	9,0
1973	644,3	8,4	10,5
1974	649,8	7,6	13,5
1975	577,6	8,1	20,2
1976	705,4	8,1	22,4
1977	729,5	7,9	29,0
1978	754,9	9,0	37,7
1979	834,9	8,7	40,9
1980	828,8	8,3	57,4

Source : SAMA Annual Report 1981.

Les droits pétroliers à l'enlèvement représentent un avantage supplémentaire que le gouvernement a offert aux compagnies étrangères pour qu'elles investissent dans l'industrie pétrochimique saoudienne. A l'origine, en 1975, il était prévu que le gouvernement accorde un droit à l'enlèvement de 1 000 barils par jour de brut pour chaque tranche de 1 million de dollars investi par les sociétés étrangères. Devant l'augmentation importante des coûts des projets, le gouvernement saoudien a réduit le niveau des droits accordés à 500 barils par jour pour chaque million de dollars investi dans la pétrochimie, et à 250 barils par jour pour la même somme investie dans les raffineries. Le total de ces droits à l'enlèvement représenterait entre 1 et 1,5 million de barils par jour. Cependant, face à la situation préoccupante du marché pétrolier, les nouveaux contrats passés actuellement avec les firmes multinationales ne sont plus assortis de droits à l'enlèvement.

Les projets de la SABIC en cours de réalisation sont regroupés dans le tableau 5. En 1985, au moment où ils devraient tous être entrés en service, la part de l'Arabie Saoudite dans la capacité pétrochimique mondiale se situerait en moyenne à 4-5 % et dépasserait 7 % pour certaines catégories de produits (tableau 6), le marché local absorberait plus de 40 % des produits du raffinage mais seulement 10 % des produits de la pétrochimie, le reste devant être écoulé sur les marchés internationaux (7).

(7) Cf. SABIC, « Director sees bright future for saudi industries as Gulf emerges as new world petrochemical center », MEES, 8 février 1982, supplément.

TABLEAU 5 - Industrie lourde : Projets de la SABIC

	Nom du projet	Date de l'accord	Site	Partenaire	Matière première	Production t/an	Produits	Entrée en service
Sidérurgie	Saudi Iron & Steel Co. (HADEED)	3/1979	Jubail	Korf-Stahl	Minéral de fer et gaz naturel	800 000 850 000 800 000	Eponge de fer Billetes d'acier Barres d'acier	1983
	Jeddah Steel Rolling Mill Co. (SULB)	5/1979	Jeddah	Korf-Handel	Billetes d'acier	140 000	Barres	Février 1981
Engrais	Al-Jubail Fertilizer Co. (SAMAD)	12/1979	Jubail	Taiwan Fertilizer	Méthane	500 000 (1)	Urée	1983
Pétrochimie	Saudi Methanol Co.	11/1979	Jubail	Japanese Consortium	Méthane	600 000	Méthanol	1983
	Saudi Yanbu Petrochemical Co. (YANPET)	4/1980	Yanbu	Mobil Chemical Company	Ethane	450 000 220 000 200 000 90 000	Ethylène Glycol L.D. Polyéthylène H.D. Polyéthylène	1985
	Al-Jubail Petrochemical Co. (KEMYA)	4/1980	Jubail	Exxon Chemical Company	Ethylène	260 000	L.D. Polyéthylène	1985
	Saudi Petrochemical Co. (SADAF)	9/1980	Jubail	Shell Oil Company	Ethane	656 000 295 000 281 000 454 000 377 000	Ethylène Styrène Ethanol Bichlorure d'éthylène Soude caustique	1985
	National Methanol Co.	2/1981	Jubail	Celanese-Texas Eastern	Méthane	650 000	Méthanol	1985
	Arabian Petrochemical Co. (PETROCHEMYA)	5/1981	Jubail	Dow Chemical Company	Ethane	500 000 180 000	Ethylène Polyéthylène	1985
	Eastern Petrochemical Co. (SHARQ)	5/1981	Jubail	SPDC Ltd. (Japanese Consortium)	Ethylène	130 000 300 000	L.D. Polyéthylène Glycol	1985

(1) A la production de la SAMAD doit être ajoutée celle de la SAFCO déjà en service : au total la production d'urée devrait être de 1 365 000 tonnes par an.

Source : SABIC repris dans MEES 8/02/1982.

TABLEAU 6 - Part de l'Arabie Saoudite dans la capacité mondiale de production pétrochimique 1985

Catégories de produits	Capacités milliers de tonnes/an	Part dans le total mondial en %
Ethylène	1 604	2,2
LDPE	514	2,4
MDPE	195	2,0
EG	600	7,2
EDC	454	1,2
Styrène	300	2,1
Ethanol	281	7,0
Méthanol	1 300	8,5
Urée	1 365	1,3

NB : Pour certaines catégories de produits les niveaux des capacités saoudiennes diffèrent légèrement de ceux qui figurent dans le tableau 5.

Source : OAPEC Bulletin, mai 1980.

La compétitivité des produits qui sortiront des unités pétrochimiques du Moyen-Orient avait, au moment de l'élaboration des projets, été l'objet d'appréciations très réservées de la part des observateurs occidentaux. En particulier, l'écart dans les coûts de construction, dans les coûts de main-d'œuvre, de maintenance et de réparation, très fortement en défaveur du Moyen-Orient, était estimé devoir en grande partie compenser l'avantage de ces pays au niveau du capital et de l'énergie. L'appréciation faite actuellement est beaucoup plus nuancée et les producteurs occidentaux, notamment en Europe, commencent à faire ouvertement part de leurs inquiétudes. En effet, deux facteurs sont venus bouleverser l'économie mondiale de la pétrochimie : la hausse des prix mondiaux du pétrole et du gaz à partir de 1979-1980, la sortie de terre de l'infrastructure industrielle des pays producteurs de pétrole et notamment de l'Arabie Saoudite. L'écart dans les coûts de production entre les unités occidentales et les unités du Moyen-Orient serait maintenant largement en faveur des dernières. Une analyse comparative des coûts de production entre les Etats-Unis et les pays du Golfe, réalisée par la « Gulf Organization for Industrial Consulting » (8) en 1979, aboutissait aux résultats suivants :

(8) GOIC, « Construction, production and distribution costs of petrochemical projects, 1979 », OAPEC Bulletin, juillet 1981.

TABLEAU 7 - Estimation du coût de production dans les unités pétrochimiques du Golfe en % du coût américain

Amonniaque (unité de 430 000 t/an)	42
Ethylène (unité de 450 000 t/an)	54
Methanol (unité de 320 000 t/an)	30

Ces estimations qui pouvaient sembler optimistes au début de l'année 1979 ne le sont plus maintenant. Quoi qu'il en soit de telles comparaisons mettent en évidence le rôle crucial du coût de l'approvisionnement en pétrole et gaz : les estimations faites par la GOIC supposent un écart de 1 à 16 entre le Golfe et les Etats-Unis. Récemment, on apprenait que le gouvernement saoudien avait fixé le prix du gaz entrant comme combustible et matière première dans les productions pétrochimiques à 50 cents par million de BTU (soit 2,75 \$ le baril en termes d'équivalent/pétrole).

Plus généralement se trouvent ainsi soulevées des interrogations sur le sens de la diversification dans laquelle s'engage l'Arabie Saoudite. Cette diversification est supposée réduire la dépendance économique du pays à l'égard de ses ressources naturelles. Or, force est de constater que cette dépendance, au moins dans une première phase, se trouve accrue. Les recettes pétrolières ne fournissent pas seulement un moyen de paiement des importations, mais permettent d'offrir aux sociétés étrangères des capitaux à bas prix, tandis que les droits à l'enlèvement et la faible tarification du pétrole et du gaz consommés par les industries peuvent être considérés comme une forme de dévalorisation des ressources naturelles du pays. On ne voit pas ce qui pourrait prendre le relais de cette phase de dépendance accrue. Aux objections de ce type les saoudiens répondent qu'ils disposent de ressources pétrolières pour encore de longues années, que le gaz s'il n'était pas utilisé dans la pétrochimie, continuerait à être brûlé en pure perte. Par ailleurs les responsables saoudiens espèrent que cette première phase d'industrialisation permettra à la population saoudienne d'acquérir une aptitude au travail industriel, ou du moins devrait permettre d'orienter la classe d'affaires du commerce vers l'industrie, de l'investissement extérieur vers l'investissement interne.

Sur ces deux derniers points les « résultats » enregistrés au cours du deuxième plan de développement (1975-1980) ne sont pas très positifs. Cette période a en effet révélé un déséquilibre permanent entre les

besoins de main-d'œuvre et le nombre de saoudiens entrant dans la population active. Selon les chiffres officiels, la part de la population active indigène serait, au cours de ces cinq années, passée de 72 à 57 % (1,4 million de saoudiens, 1 million d'étrangers), l'entrée d'étrangers s'accompagnant d'une baisse du taux de participation saoudienne (de 69 à 65 % pour les hommes, le taux de participation féminin étant de l'ordre de 6 %). Le troisième plan se fixe pour objectif la stabilisation du nombre de travailleurs immigrés, cet objectif étant assorti d'une hypothèse d'amélioration de la productivité sectorielle. Si cette hypothèse ne se vérifiait pas, l'ajustement ne pourrait se faire que par un recours accru à l'immigration, d'autant plus important que l'immigration de la main-d'œuvre étrangère s'accompagne de plus en plus de celle des familles : les emplois qui se créent à la faveur de cette augmentation de la population (construction, services) entretiennent le flux d'immigration.

La participation saoudienne ne semble en effet pas pouvoir être rapidement augmentée. Par rapport aux objectifs inscrits dans le deuxième plan, le nombre d'inscriptions aux niveaux primaires et secondaires de l'enseignement a dépassé les prévisions. Mais les effectifs des enseignements à caractère professionnel ont atteint seulement la moitié de ce qui était prévu. Seulement 1,5 % de la tranche d'âge 15-44 ans de la population illettrée est touchée par les programmes d'alphabétisation. Par ailleurs, la participation de la population saoudienne aux transformations économiques du pays, souvent limitée à l'accès à des services gratuits ou à des produits subventionnés (selon les chiffres officiels, l'ensemble des services sociaux auraient fourni au revenu moyen un supplément de 29 %) ainsi qu'à l'occupation d'emplois administratifs ou d'activités spéculatives, n'est sans doute pas un facteur incitatif à une insertion dans la production industrielle. Le troisième plan souligne également les effets restrictifs sur les autres secteurs de la demande de main-d'œuvre du secteur public. Il faut souligner ici l'importante du drainage des personnels qualifiés effectué par l'armée et la garde nationale au détriment du secteur industriel.

Quant à l'orientation de la classe d'affaires vers l'industrie manufacturière, dans l'industrie légère, domaine du secteur privé, les résultats sont encore très limités. Le développement des activités d'importations, de transports, de commerce intérieur, des activités bancaires, de la construction offre aux entrepreneurs saoudiens des opportunités assorties de moins de contraintes (en termes d'immobilisation des capitaux, dépendance à l'égard des sociétés étrangères, contrôle du gouvernement). Fin 1980 on comptait environ 1 200 projets arrivés au stade de la production sur les 2 000 licences industrielles accordées par le ministère de l'Industrie et de l'Electricité (9). Ce qui est particulièrement frappant c'est l'écart

(9) Saudi Arabian Monetary Agency (SAMA), Annual Report 1981.

**TABEAU 8 - Répartition sectorielle du produit intérieur brut (prix courants)
et de l'emploi**
en %

	PIB		Emploi	
	1974/1975	1979/1980	1974/1975	1979/1980
Agriculture	1,0	1,2	39,8	24,2
Industries extractives	75,2	62,8	1,8 (1)	1,8 (1)
Industrie manufacturière :				
raffinage	4,1	2,7		
autre	1,1	1,7	4,2	4,2
Electricité, gaz et eau	0,1	0,1	0,9	1,3
Construction	5,5	11,1	9,9	13,3
Commerce	2,8	4,5	8,8	12,6
Transports - Communications	1,7	3,9	6,5	8,7
Finance, assurance, immobilier	3,9	4,8	0,8	1,4
Autres services privés	0,9	1,4	13,2	19,5
Services publics	3,6	6,0	14,1	13,0

(1) Y compris le raffinage.

Sources : SAMA Annual Report 1981 pour le PIB
Troisième Plan pour l'emploi

dans la répartition sectorielle du capital entre l'ensemble des projets autorisés et ceux qui ont été réalisés. Pour les projets autorisés, 41 % de l'ensemble des capitaux sont affectés au secteur « chimie, caoutchouc, plastiques » et 20 % aux « matériaux de construction ». Pour les projets réalisés, la chimie représente seulement 13 % des capitaux, mais les matériaux de construction 51 %. De ce point de vue, le deuxième plan qui visait à construire l'infrastructure du pays a provoqué le développement de « secteurs d'accompagnement » qui n'offrent pas en eux-mêmes d'alternatives à long terme au pétrole : la construction, les transports, les services.

Du point de vue de l'évolution des structures sociales et des transformations de l'appareil productif, le développement économique de l'Arabie Saoudite depuis le début des années 70 n'offre pas encore la perspective d'une véritable diversification. La dépendance de l'économie saoudienne à l'égard de ses recettes pétrolières est soulignée dans une étude récente (10) qui montre que, sur la période 1976-1979, seulement

(10) Paul Barker, Saudi Arabian : « The development dilemma ». Economist Intelligence Unit., Londres, 1982.

1/10 de la croissance du secteur dit « non pétrolier » provenait d'activités indépendantes du pétrole.

V. Les conséquences sur la politique pétrolière

Quelles conclusions peut-on en tirer du point de vue pétrolier ? La marge de manœuvre saoudienne sur le marché pétrolier risque, sur le plan interne, de se trouver limitée de trois façons : par le niveau de la consommation pétrolière interne, par le niveau de production nécessaire à l'approvisionnement en gaz des unités pétrochimiques, par les besoins financiers liés au développement des projets industriels.

Sur le premier point on estime que la consommation pétrolière saoudienne qui est à l'heure actuelle de 500 000 barils par jour devrait avoir doublé avant la fin de la décennie.

Le système de collecte et d'utilisation du gaz associé devrait être achevé en 1984-1985. Selon les schémas de fonctionnement prévus — traitement de 3 000 millions de pieds-cubes de gaz associé par jour —, il nécessiterait une production pétrolière de 6 à 6,5 millions de barils par jour (5,7 millions de barils par jour des champs de Ghawar et Abqaiq, 550 000 barils par jour de Berri).

Sur le dernier point enfin, le chiffre de 6 millions de barils par jour est généralement considéré comme le minimum d'exportations nécessaire au financement des programmes d'investissement. Le ministère du Plan faisait récemment état d'un chiffre de 5 à 6 millions de barils par jour. Certains estiment que l'Arabie Saoudite pourrait descendre à un niveau d'exportations de 4 à 5 millions de barils par jour pendant 6 mois à un an. Si l'on effectue un calcul grossier du nombre de barils par jour d'exportations nécessaire au financement du troisième plan quinquennal de développement (1980-1985) (11), on parvient à une moyenne de 4,5 à 5 millions de barils par jour.

Cependant, au-delà de ces estimations qui constituent des points de repère, il paraît surtout nécessaire de s'interroger sur le type de contraintes que le développement industriel est susceptible d'imposer à la politique pétrolière de l'Arabie Saoudite. Notons d'abord que l'extraversion des grands projets industriels, qui constituent le cœur du troisième plan, offre aux responsables saoudiens un certain degré de liberté : si un

(11) 210 milliards de \$, selon le document officiel du 3^e Plan, qui doivent au minimum être réévalués à 290 milliards de \$.

certain nombre de projets devaient être suspendus, les conséquences immédiates pour la population saoudienne seraient très limitées. Seule la classe d'affaires subirait les conséquences d'un ralentissement de l'activité, mais il est vrai que son influence sur les décisions des dirigeants n'est pas à négliger.

Mais l'enjeu essentiel est celui de la rentabilité des investissements déjà réalisés, ceci aussi bien en ce qui concerne le système de collecte du gaz que les projets industriels eux-mêmes. C'est dans la mesure où des sommes considérables ont déjà été investies — plus de 100 milliards de dollars en 6 ans — qu'apparaît comme autonome une stratégie industrielle jusque-là sous-produit de la politique pétrolière. Une contradiction peut dès lors survenir entre l'objectif de rentabilisation des projets et l'objectif de valorisation du pétrole brut sur le marché international. Le fonctionnement des unités industrielles selon les schémas prévus réclame en effet un certain niveau de production pétrolière et gazière, en même temps qu'un niveau de ressources financières, qui peuvent venir limiter la capacité de l'Arabie Saoudite de faire prévaloir ses objectifs de prix en jouant sur les quantités exportées. La politique pétrolière risquerait alors de perdre de son autonomie. Dans l'immédiat pourtant, la stratégie pétrolière restera sans doute prioritaire pour des raisons tenant à la fois à la situation interne de l'Arabie Saoudite et à la situation du marché pétrolier :

— Comme il a été noté plus haut, l'objectif de rentabilité n'est pas le seul à déterminer la politique industrielle saoudienne. Par ailleurs, la stratégie des compagnies internationales partenaires de l'Arabie Saoudite, est d'allonger les délais de réalisation des projets industriels (12). Si les saoudiens devaient décider de ralentir ces projets, une telle décision irait dans le sens de la stratégie des compagnies.

— Quelle que soit l'ampleur des infrastructures et des complexes industriels déjà mis en place, l'Arabie Saoudite reste avant tout une puissance pétrolière dont les objectifs dans ce domaine resteront dominants pendant encore longtemps.

— Enfin, et c'est à court terme le point le plus important, la contradiction entre politique industrielle et politique pétrolière est, du point de vue financier, loin d'être évidente dans le contexte pétrolier actuel. En effet, un abandon de la stratégie de soutien du prix de 34 \$, ne conduirait certainement pas à une augmentation des recettes saoudiennes. Un tel mouvement à la baisse des prix a toutes les chances d'être suivi et amplifié par les autres exportateurs, les saoudiens ne pouvant dès lors pas obtenir

(12) Cf. : l'article de J.-M. Chevalier, page 115.

TABEAU 9 - Arabie Saoudite - Balance des paiements courants : principaux postes

Millions de dollars	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Exportations de marchandises	32 665	27 294	35 632	40 351	36 993	56 521	100 718
Importations de marchandises	3 569	6 004	10 385	14 698	20 021	23 530	28 238
Solde commercial	29 095	21 290	25 247	25 653	16 972	32 991	72 480
Services privés (net) ...	369	- 777	- 2 114	- 3 176	- 5 116	- 9 252	- 8 732
Services publics (net) ...	- 1 079	- 2 255	- 4 172	- 5 072	- 7 113	- 10 132	- 15 553
Revenus d'investissement privés (net)	- 4 978	- 2 124	- 3 280	- 4 079	- 4 512	- 2 065	- 5 720
Revenus d'investissement publics (net)	1 219	1 859	2 912	3 988	4 301	4 916	5 387
Transferts privés (net) ..	- 518	- 555	- 988	- 1 506	- 2 845	- 3 366	- 4 065
Solde courant avant transferts publics	24 109	17 439	17 604	15 808	1 688	13 093	43 797
Transferts publics (net) ..	- 1 014	- 3 128	- 3 323	- 3 901	- 3 900	- 3 503	- 3 998
Solde des opérations courantes	23 095	14 311	14 281	11 908	- 2 212	9 591	39 798
Investissement direct ...	3 733	- 1 865	397	- 783	- 556	1 351	3 367
Investissement de portefeuille	5 102	9 922	9 456	8 258	- 2 256	1 208	23 597
Capitaux à long terme ..	40	1 081	1 303	28	1 033	1 149	595
Capitaux à court terme ..	3 834	- 3 885	- 604	1 706	6 250	5 647	8 305
Réserves	10 391	9 067	3 716	2 697	- 6 688	233	3 947

Source : Données FMI base CEPII.

TABEAU 10 - Utilisation des excédents courants : cumul 1974-1980

	Millions \$	Pourcentage
Solde courant avant transferts publics	133 538	100
Transferts publics	22 767	17,0
Investissements directs	5 644	4,2
Investissements de portefeuille	55 287	41,4
Capitaux à long terme	5 229	3,9
Capitaux à court terme	21 253	15,9
Réserves	23 363	17,5

l'élargissement de leurs parts de marché. De plus, la demande mondiale est peu susceptible de réagir à une baisse des prix officiels, d'autant que celle-ci ne se trouverait que très partiellement répercutée au niveau des utilisateurs.

Si l'on admet que le soutien du prix à 34 \$ représente pour l'Arabie Saoudite le seul moyen de limiter l'effritement de ses soldes courants, une telle stratégie apparaît susceptible non seulement d'affirmer la puissance pétrolière du pays mais encore de maintenir sa puissance financière. Notons d'ailleurs que les revenus de ses placements à l'étranger sont estimés rapporter à l'Arabie Saoudite l'équivalent d'un million et demi de barils par jour d'exportations pétrolières. Les ressources financières de l'Arabie Saoudite lui permettent aussi de considérablement renforcer sa position internationale. Elle participe par des placements ou des prêts au financement d'investissements dans les pays industrialisés ou les pays en voie de développement (13). Par le montant des devises qu'elle détient, l'Arabie Saoudite joue un rôle important dans le système monétaire international et dans le bouclage du circuit du dollar. L'accord de prêts conclu entre la SAMA et le FMI en mars 1981, assorti d'un doublement de la quote-part saoudienne (14) est l'exemple le plus frappant de la place prise par l'Arabie Saoudite dans le domaine financier et monétaire : représentant plus de 50 % des ressources empruntées du FMI, les sommes prêtées par l'Arabie Saoudite permettront de rendre effective la politique d'élargissement de l'accès aux emprunts adoptée par le Fonds. Libellés en DTS, ces prêts saoudiens au FMI peuvent jouer un rôle important dans l'extension de l'usage de cette unité monétaire. Enfin le passage de la quote-part saoudienne à 3,5 % place l'Arabie Saoudite au sixième rang dans la hiérarchie du Fonds. Pour certains observateurs c'est un événement d'une portée générale : « il reflète la reconnaissance croissante du rôle que les pays de l'OPEP en particulier, et les pays en voie de développement en général, jouent dans l'économie mondiale (15).

Par ailleurs, et de façon plus ponctuelle, les ressources financières de l'Arabie Saoudite lui permettent de soutenir les pays qui représentent un maillon important de la stratégie saoudienne. Dernièrement ce fut le cas avec le Nigéria, considéré comme le point faible de l'OPEP face aux pressions à la baisse des prix. Plus important encore est le soutien

(13) Par exemple il était fait récemment observer que les questions financières avaient supplanté les questions pétrolières dans les discussions de politique étrangère entre Bonn et Riyad.

(14) Bulletin du FMI, 30 mars 1981.

(15) S. Griffith-Jones : The Saudi loan to the IMF : a new route of recycling. *Third World Quarterly*, avril 1982.

massif (déjà plus de 10 milliards de dollars) accordé à l'Irak en guerre contre l'Iran.

Dans le contexte pétrolier actuel, la volonté saoudienne de préserver sa puissance financière ne peut jouer que dans le sens d'un soutien du prix du pétrole.

*
* *

Les éléments présentés jusqu'ici permettent de penser que l'Arabie Saoudite a la volonté de poursuivre sa stratégie de soutien du prix nominal du pétrole et que les contraintes internes qui pourraient venir limiter l'autonomie de sa politique pétrolière, ne seront pas déterminantes dans un avenir proche.

Néanmoins des aléas majeurs subsistent quant aux réactions des autres pays exportateurs si la période de détente actuelle devait se prolonger. L'Arabie Saoudite est, comme on l'a signalé, à même de soutenir au moins temporairement les pays confrontés aux plus graves difficultés financières. On peut penser que, contrairement à ce que certains prédisent, les risques majeurs ne viendront pas de ces pays. Les menaces de rupture de l'unité de l'Organisation des pays exportateurs ne sont pas non plus à attendre des pays du Golfe — dont la cohésion est renforcée par la création du « Gulf Cooperation Council » — même si certains d'entre eux, on pense notamment au Koweït, ont par le passé plus souvent adopté des positions de compromis que d'alignement envers l'Arabie Saoudite. L'Irak voit son potentiel d'exportations considérablement réduit dans l'immédiat. On verra que, même s'il retrouvait ses capacités, sa politique pétrolière serait sans doute beaucoup plus proche que par le passé de celle de l'Arabie Saoudite.

Restent les pays qui ont, dernièrement à Vienne, manifesté le plus nettement leur hostilité à l'égard de l'Arabie Saoudite : la Lybie et l'Iran, les deux pays les plus violemment opposés au gouvernement saoudien.

C'est l'Iran qui nous semble faire actuellement peser sur la cohésion de l'OPEP les menaces les plus importantes : il s'est déjà coupé de l'Organisation en ne respectant pas le plafond de production et en baissant ses prix, et sa capacité à relancer ses exportations a surpris plus d'un observateur. La rivalité entre l'Iran et l'Arabie Saoudite, traditionnelle en matière pétrolière, est aggravée maintenant par l'opposition des régimes en place dans les deux pays. L'issue de cet affrontement politique est aujourd'hui largement soumise à l'évolution du conflit militaire entre l'Iran et l'Irak.